

## EXERCICE DE REPERAGE DU PLAN DANS CETTE DISSERTATION

**Sujet :** La vie est cruelle : tel est le message que Guy de Maupassant livre au lecteur dans le conte « Aux champs ». Démontrez.

**Consignes :** Repérer l'introduction, le développement et la conclusion. Ensuite, repérer le plan de chacune de ces grandes parties.

Les auteurs réalistes s'efforcent de décrire la réalité sans l'embellir. Voilà sans doute ce qui guide Guy de Maupassant dans ses Contes normands et parisiens, plus particulièrement dans «Aux champs», un conte qui met en scène des paysans et des bourgeois de la Normandie. Dans cette oeuvre, publiée en 1882, l'auteur démontre que la vie est cruelle. Cette cruauté trouve sa source dans les inégalités sociales, elle est surtout observable dans la négociation que les aristocrates mènent avec les paysans et elle éclate au grand jour dans le dénouement. Dans «Aux champs», un très large fossé sépare les aristocrates des paysans. Les d'Hubières, qui se promènent en voiture légère par un bel après-midi du mois d'août, flottent dans l'argent. Aux enfants des paysans, ils offrent gâteaux, bonbons et autres gâteries. Aux parents, ils proposent une somme faramineuse, soit 20 000 francs, en plus d'une rente mensuelle de 120 francs. À l'opposé, les Tuvache et les Vallin habitent d'humbles «chaumières» (l. x), travaillent une «terre inféconde» (l. x) et s'alimentent «péniblement de soupe, de pommes de terre et de grand air» (l. x). Bien entendu, le nombre élevé d'enfants n'est pas perçu comme une richesse, comme en témoigne le champ lexical utilisé pour les désigner : « petits, marmaille, produits, noms, mioches, moutards, lignées ». (l. x) En somme, déjà ce monde est cruel : seul le privilège de la naissance explique qu'on vivra richement ou non. La négociation que les aristocrates imposent aux paysans fait aussi ressortir la cruauté. Les d'Hubières, malgré leur fortune, ne sont pas heureux : ils n'ont pas d'enfants. Jamais ne leur vient l'idée d'en adopter un. Non, ils offrent aux Tuvache et aux Vallin de le leur acheter. Déjà la proposition paraît indécente; pourtant, ils ne semblent en éprouver aucune honte. À prime abord, l'amour de Madame d'Hubières pour les enfants peut sembler sincère. Mais, lorsque vient le temps de choisir, peu lui importe qu'il soit Tuvache ou Vallin. Il suffit qu'on satisfasse son caprice d'enfant gâté. Monsieur d'Hubières, lui, ne laisse percer aucun sentiment. Il argumente, il transige comme on le fait pour le

bétail : «Monsieur d'Hubières recommença ses propositions, mais avec plus d'insinuations, de précautions oratoires, d'astuce.» (l. x) Quant aux paysans, ils ne sont guère mieux. Ce marché leur pose un véritable dilemme : comme ils ne peuvent assurer à leurs enfants le minimum vital et encore moins un avenir, ce pacte semble un cadeau du ciel. Il leur permet d'améliorer leur sort et celui de leurs autres enfants. Les Tuvache refusent le marché, plus par respect des convenances sociales que par amour filial : «Ce s'rait une abomination» (l. x), dit la mère Tuvache. Quant aux Vallin, ils finissent par céder. À l'enfant sacrifié, ils pensent très peu. Ils sont même prêts à le monnayer : «Cent francs par mois, c'est point suffisant pour nous priver du p'tit; ça travaillera dans quéqu'z'ans, ct'éfant; i nous faut cent vingt francs.» (l. x). Cruel, ce conte ? Certes, il l'est pour les pauvres qui, par nécessité, sont amenés à vendre leurs enfants et, pour les enfants, qui sont traités comme des bêtes. Enfin, il faut voir que le dénouement ne vient pas corriger la situation. Selon les normes morales, les Tuvache, qui ont refusé de vendre leur Charlot, auraient dû être récompensés et les Vallin, punis sévèrement. Mais la conclusion est tout autre. En fait, tout le monde semble perdant, sauf les d'Hubières. N'ont-ils pas gagné un fils et un héritier qui transmettra leur nom et leurs richesses ? Les Vallin, même s'ils ont «vivoté à leur aise» (l. x), ont perdu la considération de leur communauté et l'amitié des Tuvache. Ils peuvent toujours se consoler quand le fils prodigue revient à la toute fin, sans un mot de reproches : sans doute est-ce pour se faire pardonner qu'ils l'exhibent comme un trophée. Quant aux Tuvache, «restés misérables» (l. x), ils perdront jusqu'à l'estime de ce fils qu'ils n'avaient point voulu céder : «Des parents comme vous ça fait l'malheur des éfants.» (l. x) Cruel retour des choses s'il en est ! Eux qui, durant toute leur vie, s'étaient targués d'avoir agi en bons parents, voilà que ce fils les quitte. Et pour souligner davantage l'incongru de la situation, Maupassant ajoute : «Il ouvrit la porte. Un bruit de voix entra. Les Vallin festoyaient avec l'enfant revenu.» (l. x) En somme, comme on le voit, les plus cruellement punis sont les Tuvache, ceux qui avaient le mieux agi. En définitive, oui la vie est cruelle, du moins dans ce conte. On a vu que le seul fait d'appartenir à un milieu social détermine déjà les chances de réussite. On a établi que la négociation entre les parents ne prenait pas en compte le principal intéressé, l'enfant. Enfin, force est de constater que le dénouement ne vient pas rétablir une certaine justice. Tout compte fait, ce conte constitue une nouvelle preuve que la justice n'est pas toujours du côté des justes et des petits. Maupassant, après La Fontaine, Voltaire et Beaumarchais, se fait le porte-parole des laissés-pour-compte de l'histoire.